



JUSTICE est RENDUE !

Merci aux MAGISTRATS pour leurs décisions fermes et fortes

Ce **JEUDI 06 OCTOBRE 2022**, le tribunal correctionnel de FORT de FRANCE a rendu son verdict !

Le 25 décembre 2021 au QA, une surveillante était victime d'une agression verbale (Outrage à une personne dépositaire de l'autorité publique), et d'une simulation de geste à caractère obscène à son insu, incident filmé et enregistré par la caméra.

FO JUSTICE MARTINIQUE avait dénoncé le mutisme de la direction et d'une certaine hiérarchie !
Nous reviendrons sur les propos tenus par certains officiers, et certains écrits syndicaux !

Le verdict est tombé, le prévenu a été condamné :

- **06 mois de prison ferme !**
- **1.000€ de dommages !**
- **800€ au titre de l'article 475 !**

FO JUSTICE MARTINIQUE, La SEULE DIFFÉRENCE !

Nous admirons le **COURAGE** de notre Collègue qui avait le **soutien total et indéfectible de FO JUSTICE MARTINIQUE**, elle a osé aller au bout avec ténacité face à tant d'adversité et de mépris d'ailleurs **elle était SEULE et résolument bien SEULE au tribunal ce matin**, beaucoup de discours et de blablas sur les violences en détention et le soutien aux victimes lors d'agressions dans l'exercice des fonctions : **DEUX poids DEUX mesures selon le SYNDICAT d'appartenance : HONTE à VOUS !**

A titre d'infos, en commission de discipline locale le détenu avait bénéficié de beaucoup de clémence, (05 jours fermes et 05 jours avec sursis !)

Ducos, le 06 octobre 2022, FO JUSTICE MARTINIQUE, Patrick LOUVOUNOU.